

Prévenir les orages

Un épisode orageux peut avoir de multiples conséquences sur votre habitation, votre véhicule et causer des dommages corporels. Il est important d'anticiper ces phénomènes en se renseignant sur la situation météorologique et en pratiquant quelques gestes simples.

Se protéger de l'épisode en amont

En réalisant quelques aménagements

- Installez un parafoudre par un professionnel sur le tableau électrique, doublé de prises parafoudre.
- Vérifiez que les gouttières, tuyaux de descente et citernes ne soient pas obstrués.
- Rangez et attachez solidement tous vos biens susceptibles d'être emportés par le vent.
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

En organisant des espaces de sûreté

- Prévoyez un abri pour vous mettre en sécurité à l'arrivée de l'orage.
- Faites une réserve d'eau potable, prévoyez des vivres et du matériel de secours en cas de confinement demandé par les autorités.
- Prévoyez la mise en sécurité de vos véhicules.
- Reportez tout déplacement inutile prévu ainsi que vos sorties en mer, en forêt, en montagne, etc.

Rassemblez les papiers importants (identité, santé, moyens de paiement, foyer...).

Agir pendant l'orage

- Suspendez tout chantier en cours.
- Fermez les portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures basses de votre domicile.
- Débranchez vos appareils électriques et coupez un maximum de disjoncteurs au tableau électrique.
- Mettez vous en sécurité dans un bâtiment en dur et évitez tout déplacement à pied ou en voiture.
- Ne descendez pas dans les sous-sols.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école.

Pour s'informer de la situation météo	En cas de danger
http://vigilance.meteofrance.com .	Prévenir les secours en composant le 18 ou le 112.

Le + Eurofil

Complétez votre n° de téléphone mobile sur votre espace client Eurofil pour être informé par SMS de toute situation à risque sur votre commune.

Si vous êtes en voiture	Si vous êtes en extérieur
• Restez à l'intérieur de votre véhicule et gardez-vous dès que possible sur une zone non exposée (ne pas stationner sous un surplomb). Éteignez le moteur et ne touchez à aucune partie métallique. Si votre véhicule est touché, restez à l'intérieur et attendez les secours. • Soyez prudent face aux fortes précipitations ainsi qu'aux projectiles et objets emportés par le vent. • Respectez strictement les indications routières des autorités (routes barrées, panneaux de signalisation...), ne vous engagez pas sur une route inondée. Ne stationnez pas sur les ponts, ne franchissez pas les passages à gué.	• Évitez de courir et de marcher à grandes enjambées. • Écartez-vous des parois, clôtures, gouttières, lignes électriques et pylônes EDF. • Ne vous abritez pas sous un parapluie, un préau métallique, un surplomb rocheux ou un arbre. Éloignez-vous des lacs et autres points d'eau. • Signalez tous départs de feux dont vous pourriez être témoins. • En l'absence d'abri sûr, accroupissez-vous ou couchez vous en boule, jambes repliées contre l'abdomen. Veillez à ne pas être le point le plus haut de votre environnement.

Suivez les recommandations de sécurité diffusées par les autorités.

Informez-vous sur l'évolution de la situation avec une radio (poste à piles) et autres médias (TV, réseau Radio France).

Les précautions à prendre à la suite d'un épisode orageux

- Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol.
- Ne rétablissez l'électricité et autres réseaux qu'après vérification technique des circuits.
- Faites l'inventaire des dégâts, photographiez les dommages.
- Aérez et désinfectez les pièces pour limiter les risques de moisissure.
- Chauffez dès que possible afin de faire disparaître l'humidité, le cas échéant.
- Assurez-vous que l'eau du robinet est potable auprès de votre Mairie.
- Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

Selon l'importance de l'évènement, vous pouvez proposer votre aide à la Mairie.